

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

Cejec - Centre d'études juridiques européennes
et comparées

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université Paris Nanterre

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Cyril Nourissat, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Cyril Nourissat, université de Lyon

Experts : Mme Sara Godechot-Patris, Université Paris-Est Créteil Val de Marne
(représentante du CNU)
M. Jean-Philippe Lhernould, université de Poitiers

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Isabelle Bon-Garcin

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Carole Brugeilles, Université Paris Nanterre

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre d'études juridiques européennes et comparées
- Acronyme : Cejec
- Label et numéro : EA 2320
- Composition de l'équipe de direction : M. Philippe Guez, directeur et Mme Marjolaine Roccati, directrice adjointe

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les axes de recherche du Cejec s'articulent autour de trois thématiques. La première porte sur les « Transformations de la Justice », la seconde s'attache aux « Vulnérabilités et protections » et la troisième concerne les « Interactions entre espace et économie ». Elles se sont toutes trois développées sous l'angle du droit européen et/ou du droit comparé.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Cejec a été créé en 1990. Il est localisé dans le bâtiment Simone VEIL sur le campus de l'Université Paris Nanterre et partage avec un autre centre (Cedcace) trois salles situées au 4^e étage : un secrétariat commun et deux bibliothèques qui sont équipées d'ordinateurs et peuvent ainsi accueillir les enseignants-chercheurs et les doctorants du Cejec.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'environnement de la recherche du Cejec se caractérise, d'une part, par une participation à une École Doctorale thématique (ED 141), d'autre part, par une appartenance à une structure fédérative (Fédération Interdisciplinaire de Nanterre en Droit - FIND).

L'École Doctorale, qui accueille toutes les UR en droit de Nanterre, est un cadre pluridisciplinaire en droit et science politique auquel le Cejec contribue, en particulier par l'organisation d'un séminaire d'écriture annuel.

La structure fédérative, née en 2013, a pour objet d'identifier les financements pour les projets de recherche et autres manifestations scientifiques, accompagner le montage des projets fédératifs et organiser les manifestations communes. Cette structure a aussi une action en matière de science ouverte.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	6
Maîtres de conférences et assimilés	8
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	15
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	2
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	26
Sous-total personnels non permanents en activité	28
Total personnels	43

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non-tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
U PARIS NANTERRE	14	0	1
Total personnels	14	0	1

AVIS GLOBAL

Le Cejec est une unité de recherche à taille humaine (effectif de quatorze enseignants-chercheurs titulaires au cours de la période évaluée) qui peut se permettre de fonctionner selon une démarche largement faite d'informel, que ce soit sous l'angle de son administration ou, surtout, sous l'angle de la définition de la politique de recherche menée. Comme l'a souligné la tutelle lors de la visite, cette manière de procéder n'est pas en soi une difficulté. Il n'en demeure pas moins que la période en observation démontre l'existence des fragilités potentielles qui sont celles du Cejec, en particulier en cas d'absence de certains de ses enseignants-chercheurs publiants appelés (temporairement ou durablement) à d'autres fonctions ou encore en cas d'absence, pour un temps plus ou moins long (près d'une année au cours de la période évaluée), des personnels d'appui à la recherche.

La conséquence la plus immédiate de ces derniers constats tient à une production scientifique qui, si elle est incontestablement de grande qualité, donne l'impression d'être moindre en volume.

Sur le premier point, et pour s'en féliciter, le comité souligne la diversité de l'activité scientifique de l'unité qui contribue à son attractivité : des ouvrages collectifs (par exemple « Les chimères de l'alternativité ? Regards croisés sur les Modes alternatifs de règlement des conflits », 2018, ed. Mare & Martin), de multiples conférences (plusieurs dizaines au cours de la période évaluée) l'attestent. Mais, surtout, les thèmes de recherche reflètent l'appétence de l'unité pour des questions transversales (les transformations de la justice, la vulnérabilité), pour une activité scientifique internationale, que ce soit sous le volet du droit comparé et du droit européen. Plusieurs manifestations se sont succédées, avec pour objectif d'analyser les conséquences juridiques et politiques du Brexit (19 novembre 2021 : The constitutional implications of Brexit for the United Kingdom and the European Union ; 2 décembre 2021 : Brexit and national identities : the repercussions in Scotland and Ireland ; 20 janvier 2022 : L'accord commercial entre l'Union européenne et le Royaume-Uni : comment négocier la rupture ? ; 17 février 2022 : Brexit and the reconfiguration of the British political landscape ; 15 mars 2022 : Les conséquences du Brexit sur le droit du travail ; 29 mars 2022 : Brexit and the impact on company and insolvency law). Plus largement, sont développés des projets transversaux, comme ceux sur la transformation de la justice. Ainsi, avec pour thème la médiation, trois conférences ont permis la rencontre de juristes et de praticiens étrangers (4 mai 2018 : Approche pratique de la médiation : L'expérience québécoise ; 9 avril 2019 : La médiation doit-elle être obligatoire ? L'expérience italienne) et une réflexion sur l'approche de la médiation par les neurosciences (24 juin 2019 : Médiation et neurosciences : regard sur l'empathie). Enfin, le Cejec marque un attachement bien réel aux recherches pluridisciplinaires (ce qui a par exemple été signalé avec les conférences sur le Brexit auxquelles ont participé des spécialistes de la civilisation britannique) et n'hésite pas à participer à quelques manifestations « grand public » qui correspondent à une priorité définie par la tutelle, on citera les ateliers sur la thématique générale « Justice, Inequality and Inclusion » (organisés dans le cadre d'Educ European Digital UniverCity).

Sur le second point, le comité relève que l'activité de production a en partie fléchi au cours des dernières années en raison d'abord du départ de certains enseignants-chercheurs (mutation, détachement) et ensuite en raison de l'investissement d'autres dans des tâches d'intérêt général. Il faut espérer que ce fléchissement conjoncturel ne soit pas appelé à se pérenniser et vienne fragiliser la dynamique de recherche. C'est ainsi que au cours de la période référencée 27 articles ont été publiés par les membres de l'équipe dont quatre pour les deux dernières années et sur la cinquantaine de chapitres d'ouvrages recensés, seuls quatre ont été publiés en 2023. Cependant on signalera, pour la même période, la publication de 96 commentaires de décisions, majoritairement entre 2019 et 2022.

Il est certainement temps de réfléchir collectivement à la stratégie de recherche qu'entend suivre le Cejec, enclenchant ainsi une nouvelle dynamique académique. Par exemple, les opportunités offertes avec le Master Mobilité européenne conduisent à y voir un appui possible à de nouvelles thématiques de recherche ou encore en renforçant toujours davantage les liens avec les autres unités de recherche non juridiques (lettres et langues). Par exemple, et en s'appuyant sur les structures existantes

présentées lors de la visite (notamment sur la structure fédérative), l'unité doit envisager de répondre à des appels à projets de niveau européens.

Ce faisant, l'unité gagnerait encore davantage en attractivité si elle s'engageait dans des activités de recherche financées sur appel d'offres qui lui permettraient de continuer à renforcer sa visibilité interne et internationale. Ceci suppose, en tout état de cause et à brève échéance, une réflexion sur l'identité scientifique de l'unité et sur l'évolution de ses axes de recherche. L'enjeu est de mieux définir les axes et les projets et surtout de les incarner en choisissant des porteurs qui pourraient jouer un rôle moteur auprès des enseignants-chercheurs moins publiant comme des doctorants.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Trois recommandations avaient été formulées. Chacune a été prise en compte de manière bien réelle, mais selon des modalités variables.

Concernant les activités de recherche collective sur financement consacrés, le Cejec a par sa tutelle rejoint l'une des dix-sept alliances universitaires - Educ (European Digital UniverCity) - et a organisé en consortium une journée de recherches pluridisciplinaires et de mise en réseau scientifique, le 25 mars 2021 (en ligne du fait des limitations liées à l'épidémie de Covid-19) qui a réuni plus de 40 chercheurs (doctorants et enseignants-chercheurs, de spécialités différentes) des universités partenaires. Des ateliers se sont déroulés les 29 et 30 septembre 2022 puis 19 et 20 octobre 2023, les chercheurs étrangers ont pu cette fois être accueillis en présentiel à l'Université Paris Nanterre pour travailler sur la thématique générale « Justice, Inequality and Inclusion ».

Concernant les « associés » et le site Internet : le premier point n'est plus à l'ordre du jour ; et pour le second point, une nouvelle présentation du site permet de bien identifier qui est qui.

Concernant les perspectives scientifiques à cinq ans et la faisabilité du projet, la recommandation de garder le cap dans la réalisation des thématiques clairement identifiées dans le projet, tout en veillant à ce qu'elles restent inclusives de l'ensemble des chercheurs composant le Cejec paraît atteinte, même si la « défection » de certains enseignants-chercheurs pour des raisons valables et le recours à des coopérations plus vastes (autres centres) ne permet pas véritablement d'apprécier le résultat.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs scientifiques du Cejec s'inscrivent dans la durée puisqu'ils sont les mêmes depuis une bonne dizaine d'années. Or, les forces en présence ont évolué et fluctué au cours de la période. Certains départs, tant de chercheurs que de personnel administratif se sont fait ressentir et témoignent de la fragilité bien réelle d'une unité de taille modeste, ce qui n'est pas en soi une difficulté.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources de l'unité paraissent satisfaisantes, du moins si l'on s'attache aux ressources financières (de nombreuses dépenses apparaissent mutualisées au niveau de l'ED ou de la structure fédérative). Seule et comme souvent la ressource humaine paraît particulièrement insuffisante. L'unité dispose normalement d'un support administratif, ce qui reste faible (en particulier au regard de la hausse du nombre de doctorants qui passe de 26 doctorants au cours de la période précédente à 48 durant la période de référence). Au surplus, ce poste occupé jusqu'en septembre 2020 est demeuré vacant jusqu'en septembre 2021, à la suite d'un départ à la retraite. Le poste est désormais pourvu, mais il est partagé avec une autre unité de recherche en droit de Nanterre.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le fonctionnement de l'unité ne soulève aucune observation. Sa structuration telle que décrite correspond à la taille de l'unité qui n'appelle pas d'instances particulières autres que celles existantes (conseil et AG).

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les objectifs scientifiques de l'unité au regard de l'état de l'art dans le domaine considéré sont incontestablement à classer dans les points forts, du moins pour deux domaines de manière certaine.

L'axe intitulé « Vulnérabilités et protections » rejoint le fait que la vulnérabilité s'imisce de façon croissante dans l'ensemble des sphères du droit. Or, cela dépasse largement nos frontières, ce qui justifie particulièrement d'orienter les travaux dans une perspective de droit européen et comparé. Ce thème, bien investi dans la période considérée (journée doctorale, colloque dont les actes, regroupant les interventions des doctorants comme celles des enseignants-chercheurs titulaires, ont fait l'objet d'une publication aux Presses universitaires Paris Nanterre en 2022) est un point fort surtout si on l'ouvre sur une réflexion autour des migrants, ce qui a déjà été le cas avec des ateliers de recherche en février 2022 et janvier 2023.

L'axe consacré aux « Interactions entre espace et économie » qui a traité en particulier à la question de la responsabilité des sociétés mères, du fait des agissements accomplis par leurs filiales dans les États du sud, constitutifs d'atteintes aux droits humains et au droit de l'environnement, a fait l'objet d'une attention particulière en raison des évolutions textuelles décisives au niveau de l'Union européenne et alors que plusieurs membres du Cejec se sont intéressés à ces questions avant même qu'elles ne soient sous les projecteurs de l'Union européenne.

Points faibles et risques liés au contexte

L'adéquation des objectifs scientifiques de l'unité avec la politique de ses tutelles pose la question de la bonne « articulation » avec d'autres unités de recherche, le tout dans un contexte de structure fédérative. Cela paraît particulièrement parlant dans l'axe « Transformations de la Justice » comme en témoigne la publication de l'ouvrage *Les chimères de l'alternativité ? Regards croisés sur les modes alternatifs de règlement des conflits* (Droit-Histoire-Anthropologie, Mare & Martin, 2018) avec la question du positionnement de l'unité par rapport à d'autres centres et l'identification de son apport.

Le départ de plusieurs enseignants-chercheurs (même s'il n'est peut-être que temporaire) vers le système judiciaire pourrait ainsi être vu comme une véritable possibilité en termes d'organisation interne et de déclinaison opérationnelle stratégique, mais comporte certains risques, en particulier au regard de la production scientifique.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Pour assurer une montée en qualité de production scientifique de ses doctorants, le Cejec a organisé chaque mois des « jeudis des doctorants ». Ces événements permettent de présenter des travaux devant l'ensemble des membres du centre, et d'engager ensuite une discussion à partir de cette présentation.

Le Cejec organise aussi, durant une semaine, un séminaire d'écriture au château de Goutelas, en commun avec plusieurs centres de recherches dans le cadre de la structure fédérative (Credof et Cedin en juin 2019, Credof et Cedcace en juin 2023).

Points faibles et risques liés au contexte

On relèvera une moindre disponibilité de nombre de ses membres permanents au cours de la période de référence, soit que certains soient appelés à des fonctions au sein de la tutelle, soit que certains aient opéré des mobilités, en particulier vers les fonctions judiciaires. Si la première hypothèse n'est pas appelée à durer par principe, la seconde (les mobilités) peut s'inscrire dans le long terme et fragiliser durablement certains axes de recherche.

On constate un manque de personnel administratif : le Cejec ne peut s'appuyer que sur une gestionnaire administrative qu'il partage avec le Cedcace ; ce poste a par ailleurs été vacant pendant un an, durant la période de référence.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité applique la politique de l'établissement en matière de science ouverte. Celle-ci suit notamment les recommandations du Deuxième Plan national pour la science ouverte et de la Charte pour la science ouverte de l'Université Paris Nanterre. L'un des axes de cette charte vise à favoriser l'intégrité des méthodes et la rigueur scientifique.

En ce qui concerne l'intégrité scientifique, l'Université dispose d'outils de vérification de l'absence de plagiat (notamment par le biais du logiciel *Compilatio*) et des rappels interviennent dans différentes réunions au sein de l'unité ou de l'École doctorale.

En cas de cosignature, le Cejec veille à ce que les contributions de chacun soient clairement identifiées.

En matière de science ouverte, la direction du Cejec incite fortement et régulièrement les membres de l'unité à déposer leurs travaux sur le portail HAL - Paris Nanterre.

Points faibles et risques liés au contexte

Les liens étroits avec l'École Doctorale et la structure fédérative ne permettent pas de savoir si ce qui ne semble pas être réalisé au Cejec l'est dans ces deux cadres.

Le Cejec dit être dans l'incitation, mais pas au-delà. Ainsi, en matière de science ouverte (HAL), il n'est pas possible de se faire une idée précise de l'état des dépôts sur le portail HAL.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'activité scientifique soutenue de l'unité, qui se développe aussi bien en France qu'à l'international, contribue à son attractivité de l'unité. Participent de son attractivité également sa capacité à travailler sur des objets proprement pluridisciplinaires, ainsi que son aptitude à réunir ses membres dans des projets transversaux, ou encore l'implication de ses doctorants dans les projets scientifiques. L'unité gagnerait encore en attractivité si elle s'engageait dans des activités de recherche financées sur appel d'offres. Sa visibilité interne et internationale est encore à renforcer.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

La diversité de l'activité scientifique de l'unité contribue à son attractivité. Des ouvrages collectifs (par exemple Les chimères de l'alternativité ? Regards croisés sur les Modes alternatifs de règlement des conflits, Mare & Martin, 2018) s'ajoutent à de multiples conférences, de l'ordre de plusieurs dizaines au cours de la période évaluée.

Les thèmes de recherche reflètent l'appétence de l'unité pour des questions transversales (les transformations de la justice, la vulnérabilité) et susceptibles d'intéresser le grand public (par exemple, sur le devoir de vigilance des grandes entreprises).

L'unité développe une activité scientifique internationale, que ce soit sous le volet du droit comparé et du droit européen. À titre d'illustration, un cycle de conférences, privilégiant une approche pluridisciplinaire et réunissant juristes et spécialistes de la civilisation britannique, a été organisé tout au long de l'année 2021-2022. Plusieurs manifestations se sont succédé, avec pour objectif d'analyser les conséquences juridiques et politiques du Brexit (19 novembre 2021 : The constitutional implications of Brexit for the United Kingdom and the European Union ; 2 décembre 2021 : Brexit and national identities : the repercussions in Scotland and Ireland ; 20 janvier 2022 : L'accord commercial entre l'Union européenne et le Royaume-Uni : comment négocier la rupture ? ; 17 février 2022 : Brexit and the reconfiguration of the British political landscape ; 15 mars 2022 : Les conséquences du Brexit sur le droit du travail ; 29 mars 2022 : Brexit and the impact on company and insolvency law).

Contribue à son attractivité la capacité de l'unité à réunir ses membres dans des projets transversaux. Tel est le cas, par exemple, des travaux menés autour de la transformation de la justice. Ainsi, avec pour thème la médiation, trois conférences ont permis la rencontre de juristes et de praticiens étrangers (4 mai 2018 : Approche pratique de la médiation : L'expérience québécoise ; 9 avril 2019 : La médiation doit-elle être obligatoire ? L'expérience italienne) et une réflexion sur l'approche de la médiation par les neurosciences (24 juin 2019 : Médiation et neurosciences : regard sur l'empathie).

L'unité est attractive par sa volonté, peu commune, de mener des recherches pluridisciplinaires. Outre le cycle de conférences autour du Brexit, déjà évoqué, qui a réuni juristes et spécialistes de civilisation britannique, l'unité a organisé, en février 2022 et en janvier 2023, en partenariat avec le Master européen Droit de la mobilité des personnes, des ateliers de recherche animés par une chercheuse et responsable culturelle au musée ethnologique de Trace. Ces ateliers, en langue anglaise, ont eu pour objectif d'aborder des problématiques juridiques, telles que la mobilité des personnes, la migration, l'asile.

L'implication des doctorants dans les projets scientifiques contribue à l'attractivité de l'unité. Les doctorants sont associés à des travaux de publication. Ils participent à une chronique sur le droit international privé des affaires, tenue à la Revue de droit des affaires internationales, par un membre de l'unité ; ils ont été associés à un ouvrage sur la vulnérabilité en droit international, européen et comparé, 2022 (PU Paris Nanterre, 2022). Ils participent également à des universités d'été à l'étranger, plus d'une dizaine référencée au cours de la période (par exemple, Université d'été avec l'Université de Trier/Birkenfeld à Victoria, octobre 2022 au sujet de « Changement climatique, développement durable et règlement durable des litiges »). Les doctorants sont conviés à un séminaire annuel d'écriture doctoral, entièrement financé, en présence d'enseignants-chercheurs.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'absence d'implication dans des appels d'offres nuit à l'attractivité de l'unité. Cette situation est d'autant plus regrettable que le profil international et européen de l'unité devrait lui permettre de concourir aux nombreux projets financés par les institutions européennes et internationales.

Son activité scientifique en langue anglaise n'est pas encore assez développée.

Eu égard à certains de ses objets d'étude, leur diffusion auprès du grand public est insuffisante.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'unité a une activité de production diversifiée. Doit tout particulièrement être soulignée la participation des membres du Cejec à des manifestations collectives d'envergure interne et internationale facilitées par une collaboration avec d'autres centres de recherche relevant, comme le Cejec, de la Fédération interdisciplinaire de Nanterre en droit (FIND). En outre le renforcement des liens avec d'autres centres de recherche non juridiques de L'Université Paris Nanterre et la participation au projet Educ ont favorisé l'émergence d'une production pluridisciplinaire. L'activité de recherche des enseignants-chercheurs se déploie bien évidemment au-delà des axes de recherche retenus en raison de la diversité des profils. Les membres partagent néanmoins leur intérêt pour la dimension internationale, européenne ou comparée du droit. À ce titre, la production conserve une forme d'homogénéité. Le Cejec assure par ailleurs un accompagnement constant des doctorants, que ce soit dans le cadre de la rédaction de leur thèse ou dans des publications parallèles. Enfin, la participation des membres de l'unité à des tâches d'intérêt général extrêmement prenantes et le départ de membres très actifs ont conduit à un essoufflement de l'activité scientifique en fin de période. Concernant, la dimension sciences ouvertes, l'unité se repose sur l'université.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique de l'unité (six professeurs, huit maîtres de conférences, deux chercheurs contractuels et 26 doctorants) est assez riche et de qualité comme l'atteste le portfolio. Elle emprunte des formes diverses. Outre leur participation à la rédaction (Droit européen de la protection sociale) ou corédaction de manuels (Droit du travail, Dalloz, 2020 ; Droit processuel, droit commun et droit comparé du procès, Dalloz, 12ème éd., 2023), les membres de l'unité publient des articles (27) et des commentaires de décisions (96) dans des revues juridiques reconnues (Pouvoirs, Revue critique de droit international privé, Revue du droit du travail, Petites Affiches...), participent à des colloques avec et sans publication d'actes et contribuent à des ouvrages collectifs qu'il s'agisse de mélanges (De la constitutionnalité des amendes en droit de la concurrence, in Mél. L. Idot, Concurrences, 2022 ; Le handicap entre confluence, concurrence et confrontation de normes, in Mél. H. Rihal, Fac. De droit et des sciences sociales de Poitiers, 2021) ou de dictionnaires et encyclopédies juridiques (Juris-Classeur Concurrence-consommation ; Juris-Classeur Procédures fiscales ; Dictionnaire de l'égalité et de la non-discrimination ; Dictionnaire des biens communs). L'unité se démarque également sur le plan scientifique en raison de la participation de certains des enseignants-chercheurs à une chronique de droit international privé appliqué aux affaires, publiée à la revue de droit des affaires internationales.

Pour favoriser la production d'une doctrine de qualité, les doctorants bénéficient d'un certain nombre de mesures d'accompagnement dans le cadre de la rédaction de leur thèse (jeudi des doctorants et séminaire d'écriture). Plus encore, ils participent activement, avant même la soutenance de leur thèse, aux travaux de recherche de l'unité (contributions au colloque sur la vulnérabilité en droit international, européen et comparé) et contribuent au même titre que les enseignants-chercheurs à la chronique de droit international privé appliqué aux affaires.

Les thématiques traitées sont diversifiées et rejoignent pour partie les axes de recherche de l'unité et sa dimension à la fois comparative et internationale. Il en va ainsi tout particulièrement des chroniques jurisprudentielles auxquelles participent les membres de l'unité (Chronique de droit international privé appliqué aux affaires précitée ; chronique de droit pénal de l'Union européenne in Rev. Trimestrielle de droit européen ; Application du droit de l'UE par la Cour de cassation in Europe). De même doit être soulignée la participation régulière des membres de l'unité à des manifestations collectives portant sur des thématiques en lien avec le droit comparé (pris dans un sens large) et le droit international, y compris en langue anglaise (« Coronavirus and digital transformation : a challenge to the rule of law ? Focus on France and Germany » ; "Challenges for the EU

in the aspect of Ukrainian membership negotiations"). De telles participations s'inscrivent régulièrement dans le cadre de manifestations d'envergure internationale, que ce soit en France ou à l'étranger (Université de Buenos Aires, Université de Québec, Université de Tirana, Bahir Dar University, Université Ca Foscari, Congrès international de la médiation). Au-delà, plusieurs membres de l'unité ont activement contribué à l'organisation de manifestations collectives qui rejoignent les axes de recherche de l'unité (colloque sur « la vulnérabilité en droit international, européen et comparé » ; Colloque sur « Entreprises en communs. Nouveaux contrôles sur le pouvoir économique ») qui ont donné lieu à publication.

L'unité a su également développer une production pluridisciplinaire grâce d'une part à des liens noués avec d'autres centres de recherche (CRDP, CHAD, CDPC), y compris non juridiques, de l'Université de Nanterre (centre de recherche des études anglophones rattaché à l'UFR Langues et Cultures étrangères) et d'autre part grâce à sa participation à des projets portés par l'Université (Projet Educ).

Enfin sur les quinze thèses soutenues durant la période, treize portent sur des thématiques en lien avec le droit international et/ou comparé.

Toutes ces productions contribuent à forger l'identité du Cejec.

Concernant le respect des principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte, l'unité de recherche s'appuie sur les dispositifs mis en place à l'échelle de l'Université.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Si, au cours de la période référencée, l'activité de production est globalement satisfaisante, on constate néanmoins un certain fléchissement au cours des dernières années en raison d'abord du départ de certains enseignants-chercheurs (mutation, détachement) et ensuite en raison de l'investissement temporaire d'autres dans des tâches d'intérêt général. C'est ainsi que au cours de la période référencée 27 articles ont été publiés par les membres de l'équipe dont quatre pour les deux dernières années et sur la cinquantaine de chapitres d'ouvrages recensés, seuls quatre ont été publiés en 2023.

Les participations à des manifestations collectives concentrent une grande partie de la production et plus encore celles n'ayant fait l'objet d'aucune publication (sur les 100 participations à un congrès, seules 25 ont été publiées). On peut donc regretter qu'un certain nombre de membres du centre de recherche parmi les enseignants-chercheurs ne soient pas des publiants de façon à assurer une meilleure visibilité à l'unité de recherche et à sa production scientifique (sur les 14 enseignants-chercheurs actuellement rattachés au Cejec, seule la moitié a une activité de publication régulière).

L'unité regroupe de surcroît des chercheurs qui ont des profils assez différents. Dès lors les centres d'intérêt sont assez diversifiés et il en va de même des productions (pénal, public, famille, travail). Si bien évidemment c'est une source de richesse, il est aussi à craindre que tous les membres du centre ne se reconnaissent pas dans les axes de recherche retenus qui vont alors être principalement portés par un nombre minoritaire de membres de l'unité.

En droit comparé, les lignes directrices méritent d'être mieux définies et les systèmes juridiques qui pourraient servir de référentiel ne sont pas suffisamment valorisés alors même que des recherches importantes ont été conduites à leur sujet (Russie notamment).

Si la production en langue anglaise a progressé, elle reste encore nettement inférieure à la production en langue française, ce qui pour une unité de recherche consacrés au droit comparé et international est dommageable.

L'unité de recherche encourage certes les membres du Cejec à déposer leurs travaux sur HAL, mais il ne semble pas que cette pratique soit systématisée.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Des interactions avec l'environnement dans un contexte national et européen existent et passent par des détachements vers des institutions majeures qui confortent la visibilité du Cejec.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Deux membres de l'unité ont exercé des détachements : un magistrat au tribunal judiciaire de Paris depuis le 6 janvier 2020 et un détachement au sein du Conseil d'État à partir du 1er septembre 2019 puis de la Cour de Justice de l'Union européenne à partir du 1er septembre 2023. Ces détachements sont révélateurs de l'apport du Cejec à la justice en France et dans l'Union européenne. Par ailleurs, certains membres de l'unité participent à des actions de formation au sein d'organismes nationaux : ainsi, en 2021 et en 2023, on relève des interventions sur les enjeux européens de la protection sociale à l'École Nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S). D'autres ont été sollicités pour leur expertise (par la Commission des lois de l'Assemblée nationale sur une proposition de loi visant à l'interdiction du régime européen de travail détaché). Enfin, quelques membres de l'unité sont également présents dans les médias pour parler de sujets sociétaux comme « De nouveaux droits pour la santé et l'environnement » (Mediapart), « Pendant la grève, la sanction illicite des actes illicites » (Libération) ou encore « Les habits inconstitutionnels de la réforme des retraites » (Le Monde) ou enfin sur la question de la suppression de la mention du sexe à l'état civil (émission Du grain à moudre sur France Culture).

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les acteurs porteurs de ces activités dans la société ne sont plus « actifs » au sein du Cejec qu'ils ont quitté soit temporairement, soit définitivement. Même si le lien institutionnel perdure, la dimension personnelle est souvent essentielle et fragilise donc la perspective.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Les réalisations au cours de la période d'observation peuvent paraître légèrement en retrait, ce qui s'explique probablement par l'incidence particulièrement ressentie par l'unité de la crise Covid, mais plus certainement par plusieurs départs (même temporaires) d'enseignants publiants. Le retour d'une partie d'entre eux peut être vu comme porteur d'espoir aux côtés de ceux qui ont maintenu (et parfois) développé l'activité de recherche. L'ouverture d'un nouveau Master dans un champ innovant peut là aussi dessiner une trajectoire prometteuse.

Si le comité note avec satisfaction que les divers champs de l'intervention scientifique sont couverts, il considère que certains comme l'expertise, la valorisation ou la dissémination doivent être poursuivis en mobilisant davantage les moyens mis à disposition par la structure fédérative ou par la tutelle.

Enfin, même si aussi bien l'unité que sa tutelle semblent se satisfaire de la situation actuelle, le comité insiste sur la nécessité de réfléchir collectivement (ce que la taille de l'unité permet aisément) à la stratégie de recherche pour les années à venir, se contenter de la reconduction de l'acquis ne pouvant en soi suffire, car largement tributaire d'un certain nombre de fragilités que la période en observation a pu mettre en lumière. Les nouvelles thématiques liées à la mobilité européenne constituent un exemple de pistes à envisager. Ce serait alors peut-être la voie permettant d'envisager enfin de candidater à des appels d'offres de niveau national et/ou européen, en particulier en consortium.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le fonctionnement de l'unité sur un mode informel et collectif est satisfaisant car en lien avec la taille et la composition de l'unité. Il serait souhaitable, si l'on entendait conserver ou proposer des axes de recherche, que ceux-ci soient incarnés par la nomination d'un responsable.

La ressource humaine reste le vrai sujet d'une telle unité, que ce soit en termes d'enseignants-chercheurs et assimilés ou en termes de personnels d'appui à la recherche dont il apparaît qu'ils sont à ce jour insuffisants en nombre (l'absence de ce personnel sur plusieurs mois ayant lourdement pénalisé la période en observation).

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

L'unité pourrait s'engager dans une politique structurée de réponse à des appels d'offres.

L'unité devrait continuer à renforcer sa visibilité interne et internationale. Une réflexion sur l'identité scientifique de l'unité et sur l'évolution de ses axes de recherche pourrait y contribuer.

Son activité scientifique en langue anglaise peut encore être développée

L'unité renforcerait son attractivité si son activité était plus accessible au grand public. Une réflexion sur l'utilisation des outils modernes de communication (réseaux sociaux, chaînes YouTube...) devrait être menée.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

L'unité pourrait réfléchir à redéfinir ses axes de recherche actuels afin de tenir compte d'une part des centres d'intérêt de certains enseignants-chercheurs qui pour l'heure sont un peu en retrait (famille, pénal) et d'autre part des affinités des membres de l'équipe avec certains systèmes juridiques.

L'unité doit veiller à ce que le départ de certains enseignants-chercheurs et l'implication d'autres dans des tâches administratives ne conduisent pas à réduire l'activité de publication.

L'unité gagnerait à ce que sa production soit davantage publiée et à encourager la publication en langue anglaise dans des revues d'envergure internationale.

Au vu de sa taille, l'unité doit poursuivre ses partenariats avec d'autres centres de recherches (qu'ils soient juridiques ou non ; qu'ils soient internes ou extérieurs à Nanterre) dans une logique de réseaux et gagnerait à institutionnaliser ses partenariats pour accroître sa visibilité et son activité de production.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

L'unité possède à son actif de belles réalisations en la matière, comme l'atteste le portfolio communiqué. Il convient de poursuivre dans cette voie, en mettant à profit certaines mises à disposition auprès d'institutions prestigieuses et en capitalisant ainsi sur la démarche.

DATE

Début : 05 décembre 2024 à 08h30

Fin : 05 décembre 2024 à 16h00

Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

08h45 - 09h00 Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

Voici le lien envoyé par l'unité qu'il faudra utiliser pour tous les entretiens :

09h00 - 09h15	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence de la conseillère scientifique
09h15 - 09h45	Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité
09h45 - 10h15	Entretien à huis-clos avec le Vice-Président en charge de la Recherche
10h15 - 10h30	Pause
10h30 - 11h45	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants. 10h30- 10h45 : exposé liminaire par la direction de l'unité (ne pas revenir sur le bilan, mais apporter des éléments d'information neufs par rapport au dossier d'autoévaluation, par exemple sur l'actualité de l'équipe, etc.). 10h45- 11h45 : discussion à partir des questions du comité
11h45 - 12h00	Réunion du comité d'experts à huis clos en présence de la conseillère scientifique
13h15 - 14h15	Entretien à huis-clos avec les enseignants-chercheurs statutaires
14h15 - 14h45	Entretien à huis clos les doctorants et les post-doctorants
14h45 - 15h	Pause
15h - 15h30	Entretien à huis clos avec la direction de l'unité
15h30 - 17h00	Réunion à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique`
	Second <i>debriefing</i> du comité. Préparation du rapport d'évaluation.

NB : surligné en gris : visioconférences à charge de l'Hcéres

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

N/A

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Nanterre, le 06 février 2025



Carole Brugeilles
Vice-présidente chargée de la recherche
cbrugeilles@parisnanterre.fr

Objet : réponse de l'établissement tutelle à l'évaluation par le HCERES de l'unité de recherche - Centre d'études juridiques européennes et comparées (CEJEC)

Madame, Monsieur,

L'université Paris Nanterre adresse ses vifs remerciements au comité de visite de l'HCERES ainsi qu'à la conseillère scientifique, Mme Isabelle Bon-Garcin, pour l'attention portée à l'évaluation du Centre d'études juridiques européennes et comparées (CEJEC). Elle remercie également les experts pour les points d'attention formulés auxquels elle portera une vigilance particulière.

Effectivement, le CEJEC est une unité de recherche dont les effectifs sont limités. Cependant, comme l'a parfaitement identifié le rapport, elle n'est pas isolée ; elle est membre de la Fédération Interdisciplinaire de Nanterre en Droit - FIND - et collabore avec d'autres unités de droits (CRDP, CEDCACE, CEDIN, IRERP), mais aussi avec des unités de recherche en langues (CREA, CRPM). Ses membres sont très impliqués dans des institutions juridiques (Tribunal judiciaire de Paris, Cours de justice de l'Union européenne...), participent aux débats de société, tout en étant très présents dans les instances de l'université et dans la formation en droit (par exemple à travers la clinique du droit). Ainsi, tout en restant vigilante, l'université Paris Nanterre tient à réaffirmer son soutien au Centre d'études juridiques européennes et comparées.

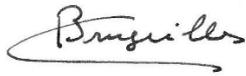
Le rapport souligne aussi le manque de personnel d'appui à la recherche (1 poste partagé). L'université Paris Nanterre a commencé une réorganisation de son service de valorisation de la recherche afin de renforcer son appui à chaque unité, notamment dans le montage et le suivi de projets. Cette démarche est cependant elle aussi limitée par la situation budgétaire de l'établissement. Par ailleurs, au cours des dernières années, l'université Paris Nanterre a déployé différents services d'accompagnement de la recherche (Science ouverte, Atelier de la donnée, label Sciences avec et pour la société, accès à des IR* portées par le MSH-Mondes, etc.). Elle intensifie actuellement la communication sur ces différentes opportunités qui participent de l'aide au montage et au suivi de projets auprès des unités de recherche.

La direction et le membre du Centre d'études juridiques européennes et comparées (CEJEC) remercie le comité d'évaluation et ont souhaité réagir sur certains points. Je relaie ci-dessous leurs observations.

En vous remerciant à nouveau pour l'évaluation réalisée, je vous prie d'agréer Madame,

Monsieur, mes salutations distinguées.

Carole Brugeilles



Observations des membres du Centre d'études juridiques européennes et comparées (CEJEC)

Le rapport indique qu'au cours de la période de référence, l'activité de production est globalement satisfaisante. Toutefois, il constate « un certain fléchissement au cours des dernières années en raison d'abord du départ de certains enseignants-chercheurs (mutation, détachement) et ensuite en raison de l'investissement d'autres dans des tâches d'intérêt général ». Il ajoute qu'« il faut espérer que ce fléchissement conjoncturel ne soit pas appelé à se pérenniser et vienne fragiliser la dynamique de recherche » (p. 12). Le rapport en conclut que le CEJEC « emprunte une pente dangereuse » (p. 5).

Les termes utilisés, en décalage avec la tonalité des auditions, n'ont pas manqué de surprendre les membres de l'unité de recherche qui ne partagent pas le pessimisme exprimé par le rapport.

En premier lieu, s'il est exact que pendant la période de référence, certains enseignants-chercheurs se sont investis dans des tâches d'intérêt général, ils ont cessé aujourd'hui d'occuper ces différentes fonctions (direction de l'UFR, vice-présidence de l'Université, direction de l'IEJ), ce qui leur permet de s'investir davantage dans les activités du centre. En outre, il convient de préciser qu'en dépit de détachements dans des juridictions nationales ou supra-nationales, ce qui constitue par ailleurs un atout pour les recherches du centre, les membres concernés restent néanmoins très actifs.

En deuxième lieu, si pendant la période de référence, le centre a connu certains départs d'enseignants-chercheurs, deux nouvelles maitresses de conférences nouvellement recrutées ont intégré le centre. Toutes deux spécialistes de *Common Law*, elles sont également amenées à renforcer la production scientifique en langue anglaise (ce que préconise par ailleurs le rapport (p. 12)).

Par ailleurs, en ce qui concerne le partage des connaissances du centre avec le grand public et son intervention dans les débats de société, le rapport précise que « les acteurs porteurs de ces activités (...) ne sont plus « actifs » au sein du Cejec » (p. 13). Cette remarque est excessive dans la mesure où certains des membres concernés poursuivent leurs activités en direction du monde non académique.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

